



**« DE LA DECOUVERTE DES JEUNES TALENTS A
L'ENTREPRENARIAT COLLECTIF »
« COOPERATIVE D'ACTIVITES ET D'EMPLOI
EDEA »**

**NOTE DE RESTITUTION FINALE
DU PORTEUR DE PROJET**

Ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative
Direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative
Mission d'Animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse
95, avenue de France – 75650 Paris cedex 13
www.jeunes.gouv.fr/experimentation-jeunesse



INTRODUCTION

Ce projet a été financé par le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse dans le cadre de l'appel à projets n°1_ lancé en_2009_ par le Ministère chargé de la jeunesse.

Le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse est destiné à favoriser la réussite scolaire des élèves et améliorer l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de moins de vingt-cinq ans. Il a pour ambition de tester de nouvelles politiques de jeunesse grâce à la méthodologie de l'expérimentation sociale. A cette fin, il impulse et soutient des initiatives innovantes, sur différents territoires et selon des modalités variables et rigoureusement évaluées. Les conclusions des évaluations externes guideront les réflexions nationales et locales sur de possibles généralisations ou extensions de dispositifs à d'autres territoires.

Le contenu de cette note n'engage que ses auteurs, et ne saurait en aucun cas engager le Ministère.

Ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Education Populaire et de la Vie Associative
Direction de la Jeunesse, de l'Education Populaire et de la Vie Associative
Mission d'Animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse
95, avenue de France – 75650 Paris cedex 13
www.jeunes.gouv.fr/experimentation-jeunesse

Pour plus d'informations sur l'évaluation du projet, vous pouvez consulter le rapport d'évaluation remis au Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse par l'évaluateur du projet sur le site www.jeunes.gouv.fr/experimentation-jeunesse.



FICHE SYNTHÉTIQUE DU PROJET

| |
|---|
| THEMATIQUE Numéro du projet APDOM1-45 |
| LE DISPOSITIF EXPERIMENTE |
| Titre : De la découverte des jeunes talents à l'entrepreneuriat collectif |
| Objectifs initiaux : <ul style="list-style-type: none">• Sensibiliser les jeunes à la création d'activités, comme solution d'insertion• Permettre à ces jeunes de construire une image positive d'eux-mêmes, les conseiller et aider à révéler leurs compétences et atouts• Les accompagner dans la concrétisation effective de leur activité, sous forme collective ou individuelle |
| Public(s) cible(s) : Jeunes âgés de 18 à 30 ans Diplômés ou non ayant une expérience (salariée, associative, en stage) et en difficulté d'insertion, Motivés et désireux de créer leur propre emploi (avec des idées, des projets) Nombre de bénéficiaires effectivement atteints sur la durée de l'expérimentation : 46 |
| Descriptif synthétique du dispositif expérimenté Le projet consiste à aller à la rencontre des jeunes pour susciter et développer chez eux l'envie d'entreprendre et d'accompagner les projets individuels ou collectifs de ceux qui souhaitent créer leur propre activité professionnelle. Cet accompagnement couvre l'émergence et la formalisation de l'idée jusqu'à sa réalisation. La concrétisation du projet devra éventuellement s'effectuer par une phase de test en coopérative d'activités et d'emplois et en leur facilitant l'accès aux financements de leur projet. Le dispositif expérimental se décline comme suit : D e l ' é m e r g e n c e d e l ' i d é e ... - Phase de repérage et sensibilisation des jeunes du quartier - Phase de prise en main : formalisation de projet / formation / orientation . . . à s a r é a l i s a t i o n e t à s a p é r e n n i s a t i o n -Phase de test / développement de l'activité -Création directe d'entreprise |
| Territoire(s) d'expérimentation : Ville de Fort de France (quartiers des zones urbaines sensibles (CUCS)) |
| Valeur ajoutée du dispositif expérimenté : L'idée de ce projet est de : <ul style="list-style-type: none">- favoriser et soutenir l'initiative de créations d'activités de jeunes en difficulté,- favoriser la prise en main par les jeunes de leur propre projet professionnel car ils peuvent être force de proposition et d'innovation. |
| Partenaires techniques opérationnels : Initiaux : <i>La Couveuse d'entreprise à l'essai 2ece, microcrédit ADIE</i> Effectifs : Pôle Emploi, Mission locale, Associations de quartier, Microcrédit ADIE. |
| Partenaires financiers (avec montant): FEJ (46 800€), DIECCTE : 15 000€, DRDFE (délégation régional des droits des femmes) : 3000€, Mission CUCS du GIP GPV de la ville de Fort de France : 10 000€ Conseil Régional : 11000€, Conseil Général: 11 720€ |
| Durée de l'expérimentation : Durée initiale : 18 mois Durée effective : 24 mois |
| LE PORTEUR DU PROJET |
| Nom de la structure : Coopérative d'activités et d'emploi EDEA Type de structure : Sarl Coopérative loi 1947 |
| L'ÉVALUATEUR DU PROJET |
| Nom de la structure : TJB Ecoconseil Type de structure : Structure privée |



PLAN DE LA NOTE DE RESTITUTION

| | |
|--|-----------|
| Sommaire (ajouter les numéros de pages correspondantes) | |
| Introduction | 5 |
| I. Rappel des objectifs et du public visé par l'expérimentation | 6 |
| A. Objectifs de l'expérimentation | 6 |
| B. Public visé et bénéficiaires de l'expérimentation (analyse quantitative et qualitative) | 6 |
| 1. Public visé | 6 |
| 2. Bénéficiaires directs | 6 |
| 2.1. Statistiques descriptives | 7 |
| 2.2. Analyse qualitative | 7 |
| 3. Bénéficiaires indirects | 8 |
| II. Déroulement de l'expérimentation | 9 |
| A. Actions mises en œuvre | 9 |
| B. Partenariats | 13 |
| 1. Partenaires opérationnels | 13 |
| 2. Partenaires financiers | 14 |
| C. Pilotage de l'expérimentation | 14 |
| III. Enseignements généraux de l'expérimentation | 15 |
| A. Modélisation du dispositif expérimenté | 15 |
| B. Enseignements et conditions de transférabilité du dispositif | 16 |
| 1. Public visé | 16 |
| 2. Actions menées dans le cadre du dispositif | 16 |
| 3. Partenariats, coordination d'acteurs et gouvernance | 16 |
| 4. Impacts sur la structure | 16 |
| Conclusion | 17 |
| <u>Annexes obligatoires à joindre au fichier :</u> | 18 |
| ➤ Tableau 1 sur les publics | |
| ➤ Tableau 2 sur les actions | |
| ➤ Tableau 3 sur les outils développés dans le cadre de l'expérimentation | |
| ➤ Tableau 4 sur l'exécution financière | |

Introduction

Le non emploi des jeunes est aujourd'hui un fléau local avec un taux de chômage des jeunes qui dépasse les 60% en Martinique. Les politiques existantes ont montré leurs limites en matière de réponses apportées à ce fort taux de chômage, comme le témoignent les récents événements qu'a connus la Martinique durant la grève générale de 2009.

Les réponses apportées jusqu'à présent relevaient plutôt de l'occupationnel et ne favorisaient pas la prise en main par les jeunes de leur propre projet professionnel, alors même qu'ils peuvent être force de proposition et d'innovation.

Aujourd'hui il s'agit de leur proposer de créer leur propre emploi aux côtés d'autres tout en étant libérés de la charge administrative de la création et gestion d'entreprise classique. Ce dispositif de promotion d'un entrepreneuriat collectif vise dans un premier temps à détecter les jeunes, puis à valoriser et à soutenir leur capacité à expérimenter, à tester et à construire.

L'entrepreneuriat collectif apporte en effet la possibilité, pour des personnes peu expérimentées (diplômées ou non), de tester la viabilité de leur projet, tout en bénéficiant de la protection sociale d'un statut de salarié, par l'hébergement juridique au sein de la coopérative et d'acquérir des compétences et de l'expérience en rencontrant d'autres entrepreneurs, créant ainsi des opportunités d'affaires impossibles dans le cadre d'une entreprise individuelle : la coopération devient ainsi facteur de compétitivité, de diversité et d'innovation. Ils auraient également pu développer leur activité au sein de la couveuse d'entreprise.

Ce projet, par lequel le jeune construit son autonomie, lui permet de participer pleinement au développement de son quartier, de sa ville et du territoire.

L'expérimentation a été mise en place sur la période du 1^{er} janvier 2010 au 30 juin 2011 avec un avenant la prolongeant jusqu'au 31 décembre 2011 principalement sur le territoire de la zone CUCS (contrat urbain de cohésion sociale) du chef lieu de la Martinique Fort de France.

I. Rappel des objectifs et du public visé par l'expérimentation

A. Objectifs de l'expérimentation

L'expérimentation a pour objectifs de :

- Sensibiliser les jeunes à la création d'activités, comme solution d'insertion
- Leur permettre de construire une image positive d'eux-mêmes en les aidant à révéler leurs compétences et atouts
- Identifier des niches potentielles de création d'activités dans leur ville, leur environnement
- Permettre aux jeunes de construire leur autonomie et de participer pleinement au développement de leur quartier, de leur ville, de la Martinique
- Les accompagner dans la concrétisation effective de leur activité, sous forme collective ou individuelle
- Créer une dynamique de développement d'emplois des jeunes

B. Public visé et bénéficiaires de l'expérimentation (analyse quantitative et qualitative)

1. Public visé

Le public initialement visé par l'expérimentation est un public âgé de 18 à 25 ans, diplômé ou non, avec une expérience (salariée, associative, de stages, de bénévolat), motivé et désireux créer sa propre activité (avec des idées). Ces jeunes sont issus prioritairement des quartiers du périmètre CUCS de la ville de Fort-de-France.

L'estimation initiale du nombre de bénéficiaires était répartie en trois phases :

- Phase de repérage et de sensibilisation des jeunes : 90
- Phase de prise en main : 50
- Phase de lancement de l'activité : environ 40

Le champ de l'expérimentation a dû être élargi tant au niveau de l'âge des bénéficiaires (jusqu'à 30 ans) qu'au niveau de la zone ciblée d'expérimentation (ouverture sur les villes du Sud où un vaste travail a été enclenché avec la mission locale de l'espace Sud sur la création d'activités des jeunes).

Ce public cible diffère du public cible habituel de la structure qui correspond plutôt à un public féminin, âgé de 31 à 50 ans, avec un faible niveau de formation souvent célibataire avec un ou plusieurs enfants, vivant de minimas sociaux dont l'objectif principal est de créer son propre emploi pour sortir de l'assistanat.

2. Bénéficiaires directs

Le nombre de bénéficiaires directs à chaque phase du projet :

- Phase de repérage et de sensibilisation des jeunes : 99
- Phase de prise en main : 46
- Phase de lancement de l'activité : 16

2.1. Statistiques descriptives

| | Bénéficiaires prévus pour toute la durée de l'expérimentation | Bénéficiaires entrés l'année 1 | Bénéficiaires entrés l'année 2 | Bénéficiaires entrés l'année 3 | Bénéficiaires entrés pendant toute la durée de l'expérimentation |
|--|---|--------------------------------|--|---|--|
| Nombre de bénéficiaires directement touchés par l'action | | | | | |
| Jeunes | 50 | 11 | 36 | | 46 |
| Adultes | | | | | |
| Nombre total de bénéficiaires | 50 | 11 | 36 | | 46 |
| Nombre d'abandons ou exclusions | 10 | 4 | 24 | | 28 |
| | | | Bénéficiaires prévus pour toute la durée de l'expérimentation | Bénéficiaires entrés pendant toute la durée de l'expérimentation | |
| Nombre de bénéficiaires directement touchés par l'action à l'entrée du dispositif, par caractéristiques | | | | | |
| 1. Jeunes | | | | | |
| Âge | | | | | |
| 16-18 ans | | | | | 2 |
| 18-25 ans | | | 50 | | 28 |
| Autres : 25-30 ans | | | | | 16 |
| Situation | | | | | |
| Lycéens en LEGT | | | | | 1 |
| Lycéens en lycée professionnel | | | | | |
| Jeunes apprentis en CFA | | | | | |
| Étudiants du supérieur | | | | | 1 |
| Demandeurs d'emploi | | | 50 | | 35 |
| Actifs occupés | | | | | 7 |
| Autres : <i>en formation</i> | | | | | 1 |
| Autres : <i>(sans activité)</i> | | | | | 2 |
| Niveau de formation | | | | | |
| Infra V | | | | | 10 |
| Niveau V | | | | | 14 |
| Niveau IV | | | | | 14 |
| Niveau III | | | | | 6 |
| Niveau II | | | | | 2 |
| Niveau I | | | | | 0 |
| Sexe | | | | | |
| Filles | | | | | 23 |
| Garçons | | | | | 23 |

2.2. Analyse qualitative

Au cours de l'expérimentation, 99 jeunes ont été concernés par la procédure de repérage et de sensibilisation, grâce à l'appui surtout des missions locales (mission locale de l'espace sud, mission locale de la ville de Fort de France), des associations de quartiers partenaires.

Dans ces quartiers, on observe un climat social défavorable, une déscolarisation précoce des jeunes, une faiblesse voire absence d'expériences et un manque de motivation de ces jeunes accentués par des situations personnelles difficiles (absence de revenus, besoin de logement, etc.). Il fut donc difficile de rencontrer ces jeunes (peu de participants aux réunions) voire de les mobiliser sur ce projet d'insertion par la création d'activités.

Aussi, il fut nécessaire d'élargir le territoire d'expérimentation sur la zone des villes du Sud du département.

Même s'il ressort, lors d'un questionnaire, que la majorité des jeunes repérés pense que la création d'activités est des solutions à leur insertion professionnelle, seuls 46 d'entre eux ont émis l'envie de concrétiser.

La plupart d'entre eux a une courte expérience professionnelle acquise généralement sous forme de stages, d'apprentissages ou de petits boulots et sont à plus de 50% demandeurs d'emploi. Ils avaient, généralement déjà une idée, qui concernent le plus souvent la même activité que dans leur dernière entreprise ou en rapport avec leur formation suivie dans les domaines de la Communication (Infographie, Internet), Esthétique, Services administratifs aux particuliers et entreprises, Artisanat d'art et Commerce prêt à porter.

Mais, ils doivent faire face à des contraintes personnelles (pas de ressources, de moyens de locomotion, etc.) et/ou contraintes liées au projet (réglementation, local, financement,...) qui font que :

- certains n'ont pu poursuivre l'expérimentation (arrêt en phase d'évaluation idée/jeune),
- d'autres ont dû faire l'acquisition ou renforcer leurs compétences par la formation pour réaliser le projet (réaliser projet de formation)
- d'autres ont eu besoin de financer leur projet par des subventions (demande de subvention).

Aussi, seuls 16 d'entre eux ont pu effectivement lancer leur activité à la fin de l'expérimentation.

Ils ont choisi en majorité l'entrepreneuriat collectif leur permettant de tester la viabilité de leur projet, tout en bénéficiant de la protection sociale d'un statut de salarié, par l'hébergement juridique au sein de la coopérative et d'acquérir des compétences et de l'expérience en rencontrant d'autres entrepreneurs, en créant ainsi des opportunités d'affaires par la mise en place de partenariat entre eux.

L'expérimentation a permis d'avoir une plus grande vision sur les contraintes des jeunes les empêchant de se mobiliser dans leur démarche d'insertion professionnelle : difficulté de transport, absence de ressources financières, voire de logements. Cela implique un accompagnement social plus ou moins important en parallèle à la mise en œuvre du projet.

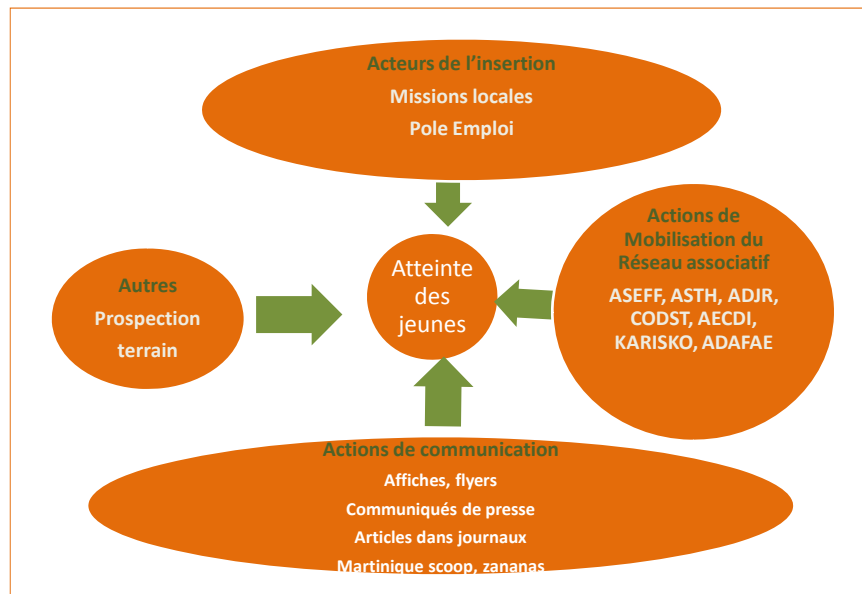
3. Bénéficiaires indirects

II. Déroulement de l'expérimentation

A. Actions mises en œuvre

➤ Phase de repérage des jeunes

Canaux pour l'atteinte des jeunes



L'expérimentation a été principalement menée sur le territoire de Fort de France en nous appuyant pour le repérage des jeunes sur le réseau de professionnels de l'insertion, sur le réseau associatif (associations de quartier, association ayant des chantiers d'insertion).

L'action de repérage et de sensibilisation des jeunes n'a pu véritablement démarrer qu'au 2^{ème} semestre 2010 compte tenu des difficultés rencontrées pour la mise en œuvre de l'expérimentation :

- *Signature tardive des conventions pour le financement du projet (convention FEJ qu'en avril 2010, traitement des demandes de cofinancements après les différentes élections qu'ont connues la Martinique)*
- *Changement interne de direction opérée au sein de la structure avec l'arrivée d'une nouvelle gérante et responsable du projet qui a dû s'imprégner des différents dossiers en cours et mettre en place les actions pour le déroulement de l'expérimentation*
- *Partenariat opérationnel a eu dû mal à se mettre en place : faire le tri entre des centaines d'associations œuvrant sur le territoire ciblé et les sensibiliser et impliquer dans l'expérimentation, finalisation officielle du partenariat avec la mission locale de Fort de France n'a pu avoir lieu*

Des réunions d'information et de sensibilisation des jeunes furent organisées soit en début de soirée ou en matinée dans les différents quartiers ciblés CUCS de Fort de France (Chateauboeuf, Voie de Ville, Montgéralde, La Meynard, Haut du Port, Sainte Thérèse, Dillon, Ravine Vilaine, Redoute) en nous appuyant logistiquement sur :

- les associations des quartiers de Dillon avec le CODST, ACDI, Sainte Thérèse avec l'Association de Sainte Thérèse, Ravine Vilaine, Redoute, Langellier-Bellevue avec l'association des jeunes de Redoute Ravine Vilaine
- les associations ayant des chantiers d'insertion (KARISKO, ADJR) afin de donner aux jeunes ayant été formés dans ces chantiers la possibilité de pouvoir mettre en œuvre des projets collectifs (horticole, travaux paysagers) ou individuels.
- les partenaires institutionnels (pôle emploi, une conseillère de la mission locale de Fort de France, service économique de la Cacem, Antenne de la Direction de l'insertion)

En nous appuyant sur ces partenaires, il s'agissait pour nous, de pouvoir rencontrer en contact avec le maximum de jeunes. Force est de constater qu'il n'en fût rien : peu de jeunes ont participé aux réunions d'information. Seuls ceux qui au départ n'étaient pas insensibles à la création de leur activité comme une solution à leur insertion se sont rapprochés des réunions d'information.

Par ailleurs, nombreux de ces jeunes ne côtoient pas les associations, les missions locales, etc.



Une campagne de communication a été menée en parallèle auprès de partenaires, du public pour informer de l'expérimentation, de la tenue de réunions d'information par le biais de tracts distribués dans les Cités, d'affichage dans les lieux publics et chez nos partenaires prescripteurs, d'articles de presse dans le quotidien local ou de quartier, de communiqués de presse d'invitation.

Toutefois, face à la faible mobilisation des jeunes sur ce territoire, la zone de repérage a été élargie au territoire de l'espace sud en nous appuyant sur la mission locale de l'Espace Sud.

➤ **Phase de prises en main des jeunes**

De l'idée au projet

Les jeunes ont été rencontrés en moyenne en 2 entretiens individuels afin de mieux préciser leur idée, de vérifier la cohérence du projet par rapport aux contraintes et atouts personnels du bénéficiaire, de construire leur projet. Il s'agit en outre de prendre conscience des lacunes du produit ou service proposé mais à contrario des avantages concurrentiels de l'offre.

EVALUATION DE L'IDEE/JEUNE

| DIAGNOSTIC EXTERNE | |
|--|---|
| OPPORTUNITES | MENACES |
| Marché émergeant Nouveaux segments sur le marché | Marché fortement concurrentiel Existence de produits de substitution Règlementations (conditions d'exercice de l'activité) |
| DIAGNOSTIC INTERNE | |
| FORCES | FAIBLESSES |
| Proposition d'un nouveau produit/service Expérience, savoir-faire | Situation personnelle : absence d'apports personnels Parfois problème de logements, de transport Besoin de formation complémentaire Motivations |

Il fut nécessaire parfois, que certains jeunes acquièrent ou approfondissent leurs compétences pour réaliser leur projet. Ils sont, dans ces cas, accompagnés dans leur démarche de formation (recherche de formation adéquate, montage de dossier de demande de financement,...). D'autres furent réorientés vers l'emploi.

Du projet à la concrétisation

A ce stade, l'objectif est d'élaborer l'étude commerciale (étude de marché et stratégie commerciale) afin de mieux définir l'offre commerciale, de déterminer leur besoin en investissement et sources de financement, d'établir les éléments financiers et de choisir son statut juridique.

Pour cela, les jeunes sont reçus en moyenne 3-5 entretiens individuels d'accompagnement pour le montage du projet renforcés par des ateliers formatifs de 2h liés à la création de leur activité tels que:

- réaliser leur étude de marché pour s'assurer de la faisabilité commerciale de leur projet,
- réaliser les prévisionnels afin de transcrire financièrement leur projet en tenant compte des investissements, des besoins en financement,
- la stratégie commerciale à mettre en place pour lancer et développer l'activité,
- comment déterminer ses tarifs tenant compte de ses coûts de revient,
- quelle prospection commerciale pour faire connaître son offre,

- définir son argumentaire de vente permettant de mettre en avant les atouts et convaincre le client.
- Identifier les différentes ressources financières adaptées à chaque type de besoins et les aides publiques à la création d'entreprise (les aides financières, les allègements fiscaux, les exonérations de charges sociales, l'aide au conseil, la mise à disposition de locaux...)

Par ailleurs, il a fallu tenir compte de nouvelles données en cours de route : des cabinets référents ont été nommés en 2011 pour l'aide spécifique aux jeunes des DOM pour la création (PIJ), des différentes élections sur le territoire ayant retardé le traitement des dossiers d'aides des jeunes (pas d'élus dans les commissions) ; d'où le rallongement des délais estimés de l'octroi de subvention.

De la réalisation à la pérennisation du projet

L'expérimentation valorise l'entrepreneuriat collectif avec le lancement de l'activité en coopérative d'activités et d'emploi. L'idée est plutôt simple : plutôt que de créer sa propre entreprise, il s'agit de créer son emploi salarié dans cette entreprise coopérative qu'est la Coopérative d'activités et d'emploi EDEA que l'on partage à 20, 40 ou 80 entrepreneurs ayant des compétences et des projets très divers.

La devise est "Travailler pour soi/ Réussir ensemble" c'est-à-dire être professionnellement et économiquement autonome, tout en étant juridiquement et socialement salarié d'une entreprise coopérative que l'on partage avec d'autres entrepreneurs.

Afin de rassurer le jeune dans sa démarche d'entreprendre, il peut ainsi tester sans risque, développer et pérenniser son activité dans le cadre favorable de la Coopérative d'activités et d'emploi Edéa sous le statut salarial. Il bénéficie ainsi, de l'hébergement juridique (n°Siret,...), d'une assurance en responsabilité civile et professionnelle, de la gestion administrative et comptable de son activité, tout en apprenant à maîtriser les paramètres de gestion (à travers un accompagnement personnalisé et des ateliers formatifs).

De plus, il partage et échange des expériences, mutualise ses savoir-faire et développe des partenariats avec d'autres. Ainsi des partenariats entre jeunes ont eu lieu dans les domaines de la décoration, de la communication, de l'esthétique en matière d'offre commerciale.

Dès ses premières facturations, le jeune porteur de projet devient un entrepreneur salarié et bénéficie d'un contrat de travail à durée indéterminée à temps partiel. Le salaire est fonction du chiffre d'affaires généré par l'activité déduction des charges liées à l'activité et des charges fiscales et sociales.

Il s'agit, à ce stade de permettre au jeune de :

- Valider la faisabilité technique, économique, personnel de son projet
- Se consacrer à la commercialisation de son activité
- Se conforter dans sa démarche d'entreprendre
- Rendre l'activité pérenne et indépendante économiquement

- Maîtriser les outils de gestion de comptes individuels et des tableaux de bords de suivi lui permettant d'ajuster en temps réel ses stratégies de développement et de mesurer l'évolution de son activité.
- Eviter l'isolement
- Mieux définir le cadre juridique de leur projet lorsqu'il s'immatriculera

Les plus autonomes, ont pu créer leur entreprise et être accompagné dans le choix de leur statut juridique, dans leur demande de financement de projet.

B. Partenariats

1. Partenaires opérationnels

Le partenariat tissé entre EDEA et les associations a été plus ou moins fructueuse. Ce partenariat a facilité la prise de contact avec les jeunes et les différentes rencontres par la mise à disposition de locaux par les associations pour la tenue de réunions d'information, d'entretiens d'accompagnement. Ce partenariat demeure un point fort du projet.

Il a été, par contre plus difficile, de favoriser l'adhésion de la mission locale de Fort de France à l'instar de celle du Sud de la Martinique.

Il a fallu faire face à la disparition en octobre 2010 de l'un des principaux partenaires du projet : la couveuse 2ece, pour la phase de lancement de l'activité.

L'expérimentation a permis de renforcer le partenariat préexistant entre la structure EDEA et les structures institutionnelles (meilleures connaissance des activités et du cadre sécurisant de la coopérative d'activités et d'emploi.

| Nom de la structure partenaire | Type de structure partenaire | Rôle dans l'expérimentation |
|--|--|--|
| Missions locales | Structure d'insertion sociale et professionnelle | Mettre en relation la Coopérative avec les jeunes suivis |
| Associations de quartier : ASEFF, ASTH, ADJR, KARISKO, CODST, ADAF AE | Associations de quartier | Mettre en relation la Coopérative avec les jeunes des quartiers ciblés Mettre à disposition des locaux pour l'accueil des jeunes, l'animation de Réunions d'information, les entretiens individuels |
| Pole Emploi, FORM.Om | Insertion et reclassement | Prescripteurs de jeunes demandeurs d'emploi |
| YDC Consulting | Cabinet consulting | Accompagnement individuel des jeunes Animation de formation en marketing/commercial pour monter le projet, le lancement et le développement de l'activité |
| Microcrédit ADIE | Association de financement de projet de création | Montage de dossier de demande de subvention Bénéficiaire de microcrédit |

2. Partenaires financiers

| Financements | Part de ces financements dans le budget total de l'expérimentation (hors évaluation) en % |
|--|--|
| Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse | 44% |
| Cofinancements extérieurs à la structure | 48% |
| - DIECCTE (ex.DTEFP) | 14% |
| - Conseil Général | 11% |
| - Conseil Régional | 10% |
| - Cucs du GIP GPV | 9% |
| -DRDFE | 3% |
| Autofinancement | 8% |

L'Etat a fortement contribué à la mise en œuvre de cette expérimentation avec comme financement principal : Fonds d'expérimentation pour la Jeunesse, la DTEFP.

Il fut difficile de mobiliser les cofinanceurs la première année du fait de changement politique au sein des différentes collectivités, des différentes élections (dossier non traité). Le financement Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse a été un levier pour l'obtention de cofinancement des collectivités locales et de la mission CUCS du GIP GPV de la ville de Fort de France.

C. Pilotage de l'expérimentation

La coordination du projet a nécessité la mise en place d'un comité de pilotage réunissant les partenaires opérationnels et financiers. Un comité technique s'est constitué regroupant l'évaluateur, la couveuse 2ece, le micro crédit ADIE afin de valider les actions de communication et de repérage des jeunes ciblés.

Des entretiens ont eu lieu tout au long de l'expérimentation avec la représentante de la Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale sur les difficultés rencontrées.

Les outils de pilotage

Afin de piloter le projet, des outils de pilotage ont été développés :

- Un questionnaire permettant de juger le positionnement du jeune/création d'activités
- Un tableau de bord de suivi de chaque jeune
- Un schéma rendant compte du bilan des actions a été formalisé rendant compte de l'évolution à chaque étape.

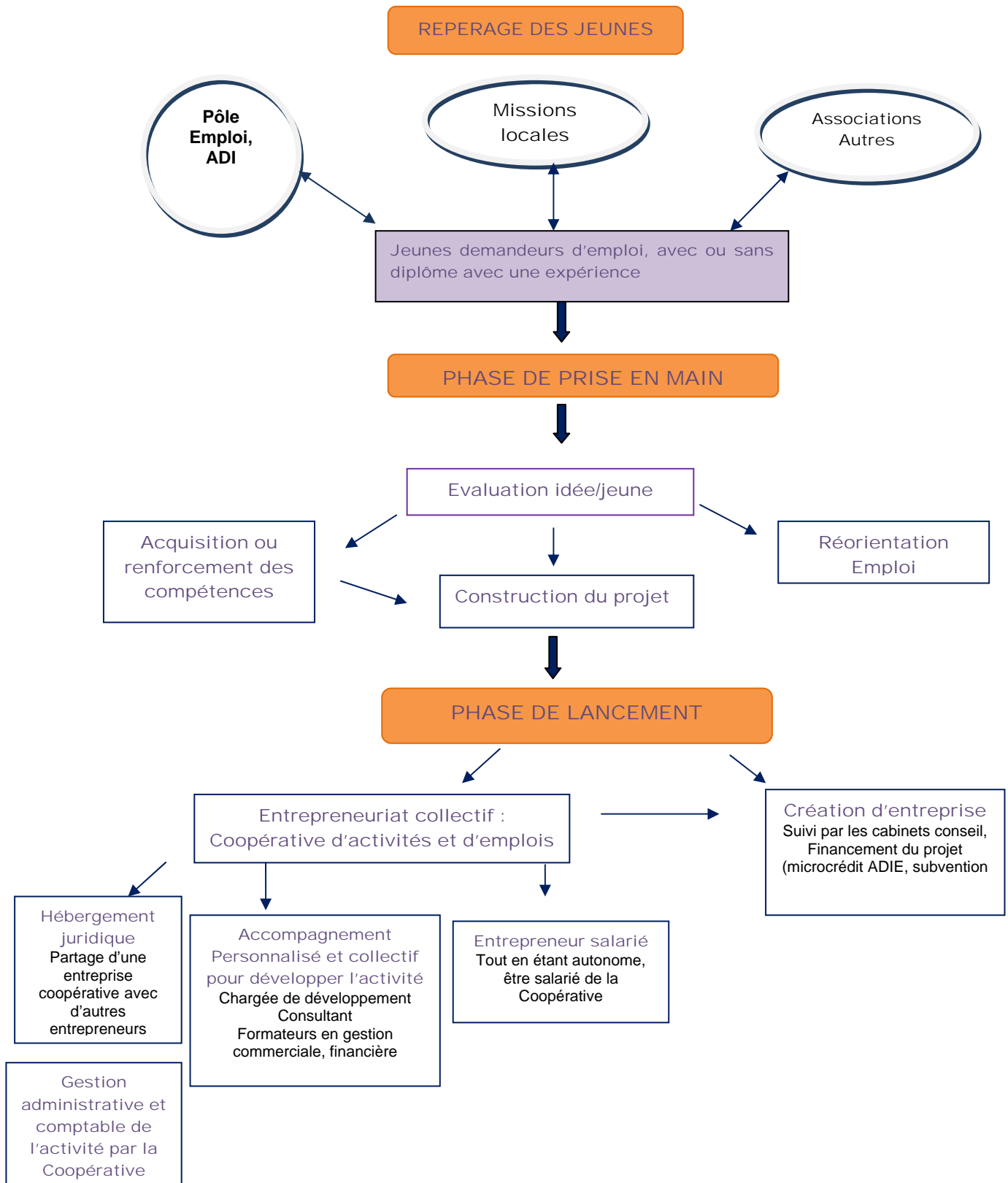
Les échanges avec d'autres expérimentateurs

Le porteur de projet a participé à des rencontres organisées par la DDJS au cours duquel le projet d'EDEA a été présenté, notamment en mars 2011 devant des partenaires et la sous préfète.

III. Enseignements généraux de l'expérimentation

A. Modélisation du dispositif expérimenté

La particularité du projet « de la découverte des jeunes talents à l'entrepreneuriat collectif » est de reposer sur un dispositif d'entrepreneuriat solidaire et collectif qui permet au jeune d'être acteur de sa propre insertion professionnelle en créant son propre emploi et de concrétiser son activité dans un cadre sécurisant.



B. Enseignements et conditions de transférabilité du dispositif

1. Public visé

Pour optimiser la réussite des jeunes, il est nécessaire de tenir compte en amont de certaines contraintes sociales qui constituent un vrai frein pour s'inscrire dans une démarche entrepreneuriale. Il est nécessaire d'inclure un accompagnement social, mission qui est menée en partie par la Mission locale mais qui devra être renforcée par d'autres partenaires (assistante sociale, ...).

2. Actions menées dans le cadre du dispositif

Les actions menées dans le cadre du dispositif testé sont facilement transférables. Il faut quand même se poser la question de l'implication des missions locales dans la démarche d'insertion des jeunes par la création d'activités. Il faut de ce fait, renforcer l'approche directe des jeunes en s'appuyant sur d'autres modes de repérage.

Néanmoins, le facteur financement du projet est important : les difficultés d'accès des jeunes au financement bancaire, voire au microcrédit (ne disposant pas de caution). Il s'agit de mettre en place un microcrédit du groupe où chaque jeune se porterait solidaire l'un de l'autre.

L'entrepreneuriat collectif est un moyen pour les jeunes d'avoir une vision plus optimiste de la démarche de création et de bénéficier d'un accompagnement adapté à la gestion de leur activité. Il a été décidé de renforcer l'assistance à la commercialisation en recherchant des niches, en mettant en place des actions de valorisation et de promotion du savoir faire des jeunes.

Le financement reste une donnée primordiale pour les jeunes. Ne pouvant avoir d'avaliseur, il paraît important de mettre en place, par exemple un microcrédit de groupe où chaque jeune serait solidaire l'un de l'autre. En outre, des propositions d'octroi de subventions régionales pour les jeunes en 2012 viennent renforcer cet accompagnement financier des projets des jeunes.

3. Partenariats, coordination d'acteurs et gouvernance

Le partenariat entre EDEA et les réseaux d'insertion est déterminant. Il est important qu'une convention officialise ce partenariat afin de cadrer et légitimer l'ensemble des actions. De plus, ce dispositif nécessite la coopération des cabinets labellisés NACRE qui gèrent depuis 2011 le dispositif d'aide aux jeunes (PIJ).

4. Impacts sur la structure

L'expérimentation a permis de :

- Favoriser une image positive de la création d'activités auprès des jeunes
- Adapter notre accompagnement à des personnes qui n'avaient pas dans leur projet immédiat de valoriser leurs compétences par la création d'activité,

- Contribuer à augmenter le nombre de porteurs de projet suivis en Coopérative.
- D'inscrire dans le paysage régional de la création l'entrepreneuriat salarié comme outil favorisant la création de son propre emploi
- Véhiculer une image positive du lancement de l'activité en coopérative d'activités et d'emploi.
- Renforcer les partenariats existants et la notoriété de la Coopérative

Conclusion :

La Martinique est confrontée à un chômage de jeunes avoisinant les 60% touchant aussi bien les non diplômés que les diplômés. L'Etat, les collectivités locales et autres partenaires d'insertion s'emploient pour lutter contre le chômage de nos jeunes.

Le dispositif qui a fait l'objet de cette expérimentation s'inscrit pleinement dans ce chantier prioritaire de lutte contre le chômage des jeunes.

Aujourd'hui, la situation économique difficile que connaît le département renforce l'idée que les jeunes doivent être acteur de leur insertion professionnelle, qu'ils sont force de propositions.

Ces jeunes doivent pouvoir bénéficier d'un cadre qui sécurise leur démarche entrepreneuriale tout en leur permettant d'éviter l'isolement. L'entrepreneuriat collectif est une réponse adaptée.

La pérennisation de ce dispositif nécessite l'adhésion et la collaboration de tous les partenaires qui œuvrent pour l'insertion professionnelle de nos jeunes.

Annexes obligatoires à joindre au fichier :

- **Tableau 1 sur les publics**
- **Tableau 2 sur les actions**
- **Tableau 3 sur les outils développés dans le cadre de l'expérimentation**
- **Tableau 4 sur l'exécution financière**

Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse

Ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative
Direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative

Mission d'Animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse
95, avenue de France – 75650 Paris cedex 13
www.jeunes.gouv.fr/experimentation-jeunesse